



Le California Consumer Privacy Act

Ce qu'il faut retenir du CCPA

Le California Consumer Privacy Act (« CCPA »), en vigueur depuis le 1er janvier 2020, est une loi de protection des données de grande envergure qui accorde de nouveaux droits aux résidents californiens concernant leurs informations personnelles (définies ci-dessous) :

- Le **droit de connaître** les informations personnelles qui sont collectées, utilisées, partagées ou vendues, en ce qui concerne les catégories et les éléments spécifiques au caractère personnel des informations.
- Le **droit de supprimer** les informations personnelles détenues par les entreprises et par extension, le fournisseur de services d'une entreprise.
- Le **droit de refuser** la vente d'informations personnelles.
- Le **droit à la non-discrimination** en matière de prix ou de service lorsqu'un consommateur exerce un droit à la vie privée en vertu du CCPA.

En outre, le CCPA majore les pénalités et les amendes en cas de violation des lois existantes, afin de responsabiliser les entreprises sur les questions d'atteinte à la vie privée et de protection des informations personnelles de consommateurs.

Afin d'être en conformité, les entreprises auront l'obligation de :

- Connaître les exigences du CCPA
- Élaborer des processus commerciaux conçus pour répondre à ces exigences et aux droits des consommateurs
- Traiter les informations personnelles en appliquant la loi et s'assurer que leurs fournisseurs de services mettent en œuvre des pratiques de sécurité raisonnables et respectent les demandes des consommateurs.

Les programmes de recrutement et de marketing qui reposent sur la collecte et l'utilisation d'informations personnelles se retrouvent face à un défi de taille. Il est important de noter que le périmètre d'application défini par le CCPA est vaste. Le CCPA définit les « informations à caractère personnel » comme des renseignements qui identifient, se rapportent, décrivent, peuvent raisonnablement être associés, ou pourraient raisonnablement être liés, directement ou indirectement, à un consommateur ou à un ménage particulier. En d'autres termes, tout ce qui pourrait concerner une personne ou un ménage devrait être considéré comme des renseignements personnels aux fins du CCPA.

Sanctions

Le procureur général de Californie peut intenter des actions pour des sanctions civiles de 2 500 \$ pour une violation non intentionnelle, à 7 500 \$ pour une violation intentionnelle du CCPA, par dossier concerné. Le CCPA contient également un droit d'action privé que

les consommateurs peuvent tenter dans certaines circonstances, si une entreprise subit une violation de données en raison du non-respect de son obligation de mettre en œuvre et de maintenir des procédures et pratiques de sécurité raisonnables.

À première vue, ces amendes peuvent sembler faibles si l'on compare avec d'autres pénalités touchant à la vie privée. Cependant, elles seront appliquées par cas de consommateur et peuvent donc se cumuler rapidement. Par

exemple, une entreprise qui a commis une infraction touchant 50 000 consommateurs pourrait s'attendre aux amendes suivantes :

Infraction non intentionnelle

$$\begin{aligned} &= 2\,500 \$ \times 50\,000 \\ &= 125 \text{ millions } \$ \end{aligned}$$

Infraction intentionnelle

$$\begin{aligned} &= 7\,500 \$ \times 50\,000 \\ &= 375 \text{ millions } \$ \end{aligned}$$



Parties concernées



Consommateurs : Le CCPA s'applique aux consommateurs californiens, qui sont des personnes physiques résidant en Californie. Vos prospects, candidats, et employés constituent les consommateurs. Ce sont leurs informations personnelles qui sont collectées et traitées lorsqu'elles sont conservées dans un vivier de talents, évaluées pour un poste, une embauche et/ou pour les performances et capacités pesant sur la décision d'une augmentation ou d'une promotion, etc. Bien que certains droits du CCPA ne sont pas exigés lors de la première année d'application en matière de renseignements personnels recueillis sur les employés et les candidats, ces derniers ont tout de même certains droits dont celui de connaître les catégories de renseignements personnels recueillis à leur sujet et les fins pour lesquelles les informations seront utilisées.



Entreprises : Les entreprises qui sont soumises au CCPA sont des entreprises à but lucratif qui opèrent en Californie, qui recueillent les renseignements personnels de consommateurs et satisfont à un ou plusieurs des trois critères suivants :

- Réaliser des recettes brutes annuelles de plus de 25 millions \$
- Recevoir, vendre ou partager annuellement des informations personnelles sur plus de 50 000 consommateurs ou ménages californiens ou plus, ou sur 50 000 appareils ; ou,
- Retirer 50 % ou plus de leurs recettes annuelles grâce la vente d'informations personnelles des consommateurs.



Les fournisseurs de services : Un fournisseur de services est une entreprise qui traite des informations personnelles pour le compte d'un client professionnel et qui n'est pas autorisée à conserver, utiliser ou divulguer ces informations personnelles à des fins autres que la prestation des services contractuels. Cela concorde avec la manière dont Avature fonctionne. En tant que fournisseur de services, Avature n'a aucune responsabilité directe en vertu du CCPA. Toutefois, notre plate-forme conserve et protège les informations personnelles de vos candidats et nos consultants sont prêts, désireux et en mesure de collaborer avec nos clients pour configurer la plate-forme Avature, pour la mise en conformité avec les processus CCPA.

Mais comment pouvons-nous vous aider ?

Les programmes de recrutement peuvent-ils être conformes au CCPA tout en étant efficaces ?

Pour faire court, oui.

Avature apporte aux clients un accompagnement afin de se conformer à d'autres législations relatives à la vie privée, qui sont similaires au CCPA depuis des années, notamment le Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'UE qui en fait partie.

Nos clients - parmi lesquels figurent de grandes et petites entreprises, toutes les grandes sociétés de conseil mondiales, bon nombre des plus grandes banques et fabricants aux États-Unis opérant en Californie, etc. - ont mis au point des programmes de recrutement compétitifs qui fonctionnent efficacement dans le monde entier, tout en respectant les règlements en matière de données.

Si aucune action n'a encore été initiée pour se conformer au CCPA, alors le temps presse. En effet, comme pour beaucoup de nos clients n'appartenant pas à l'Union européenne ou ceux qui ne sont pas déjà soumis à des lois strictes sur la confidentialité comme le RGPD, il vous faudra apporter des changements majeurs quant à la manière dont vous documentez et informez les

consommateurs sur votre mode de collecte et de traitement des informations personnelles.

Mais il reste une bonne nouvelle : Avature peut être configuré pour prendre en charge les programmes de marketing de recrutement conformes au CCPA.

Les contrôles de sécurité et de confidentialité d'Avature répondent aux normes les plus élevées et sont certifiés ISO 27001 et SOC 2. Nos mesures de contrôles ont été auditées avec succès à plusieurs reprises, sur site, et par une série de tests d'intrusion.

Avature, Votre partenaire en matière de traitement de l'information

Nous avons optimisé notre objectif fondamental qui repose sur la configuration et avons ainsi investi dans une fonctionnalité technique spécialement conçue pour se conformer aux lois relatives à la vie privée. Notre système est hautement configurable, et il vous est possible d'effectuer des traitements de l'information conformes aux lois en vigueur.

Nous avons également assisté avec succès nos clients qui faisaient face à des demandes gouvernementales ainsi qu'à des plaintes visant la protection de la vie privée des individus.

Assistance & Mesures de sécurité

Les principales responsabilités qui nous incombent en tant que fournisseur de services consistent à apporter à vos informations confidentialité, intégrité, disponibilité et résilience. Derrière l'interface utilisateur, nous mettons en œuvre des mesures de sécurité techniques et organisationnelles telles que :

- Pare-feu, chiffrement et autres technologies pour protéger les informations,
- Cloisonnement des traitements pour différents clients et leurs différentes finalités,
- Séparation des rôles afin que seuls les membres du personnel d'Avature concernés aient accès à vos données.

Caractéristiques

La plate-forme Avature est conçue pour être configurable. Ainsi, lorsque les règlements de conformité évoluent, notre technologie nous permet de nous adapter à ces changements.

Nos solutions offrent des fonctionnalités spécifiques au CCPA visant à vous accompagner dans la mise en conformité :

- [Des fonctionnalités Opt-in/out \(consentement éclairé/droit à l'oubli\) ou double opt-in personnalisables](#) qui automatisent le processus de consentement et réévaluent régulièrement le consentement des candi-

ats, comprenant l'Opt-out pour la vente d'informations personnelles.

- [Purge ou suppression automatisée](#) des données à des intervalles déterminés par vos soins, y compris des options facilitées pour que les individus puissent supprimer les informations personnelles.
- [Chiffrement](#) qui maintient les données confidentielles accessibles/modifiables partagées reposant sur le besoin.
- [Paramètres de sécurité configurables](#) destinés à vos utilisateurs, conformément à vos besoins en matière de sécurité.
- [Journal d'audit complet](#) afin de tracer les échanges avec les candidats, incluant les consentements, notifications, mises à jour et modifications.
- [Des liens de désabonnement](#) envoyés par e-mail par l'intermédiaire d'Avature laissant la possibilité aux candidats de s'orienter vers l'Opt-out.
- [Liens vers des formulaires de notification](#) pour gérer et suivre les opinions des utilisateurs sur les notifications avec horodatage.
- [Lien rapide](#) vers les politiques de confidentialité, la conformité à la loi sur la confidentialité et les ressources de protection des données.
- [La documentation en ligne d'Avature](#) (Aide & Actualités), disponible dans votre interface, décrit de façon détaillée le fonctionnement de toutes nos fonctionnalités.

Dans le cas où votre conseil juridique vous recommande de reconfigurer votre interface suite à l'entrée en vigueur du CCPA, veuillez contacter votre représentant commercial permettant ainsi à nos consultants de prendre en charge toute reconfiguration selon vos instructions. Pour plus d'informations, veuillez contacter votre représentant commercial ou adresser toute demande par e-mail à l'adresse suivante : sales@avature.net.

« Chez Avature, nous avons l'habitude de travailler avec de grandes entreprises multinationales et complexes, ce n'est donc pas la première fois que nous aidons nos clients à se conformer aux nouvelles réglementations en matière de confidentialité. Alors que nous constatons davantage de changements inéluctables en matière de réglementation sur différents marchés, je suis convaincue que notre plate-forme personnalisable - axée sur la confidentialité de par sa conception - permet aux clients de s'adapter à ces changements tout en garantissant que leurs programmes de recrutement restent aussi concurrentiels que jamais. »

Beatriz Quintana

Responsable de la protection de la vie privée

* Bien qu'Avature offre des fonctionnalités de prises en charge des processus de conformité, nous ne sommes pas un cabinet juridique et nous ne prodiguons pas de conseils légaux. Cependant, nous travaillons en étroite collaboration avec les services juridiques de grandes entreprises et leurs équipes de recrutement, afin de mettre en œuvre des programmes de recrutement conformes. Les consultants d'Avature ont œuvré à la mise en place de nombreux programmes de recrutement de nos clients soumis au CCPA, en respectant leurs besoins et conformément à la loi californienne ainsi qu'à d'autres lois applicables en matière de confidentialité. Nous vous recommandons fortement de consulter votre conseiller juridique pour statuer sur vos processus de conformité.